

Compte-rendu du Conseil Municipal extraordinaire du 4 mai 2018

Ce conseil municipal ne comportait qu'un point inscrit à l'ordre du jour : La convention entre la municipalité et le club d'escrime « Les Cadets de l'Estuaire ».

Etaients présents : Martine Goutte, maire ; Jean-Michel Venancy ; Jean-Claude Gaudinière ; Agathe Germain ;Martine Guenais ;Maryvonne Barras ;Valérie Bernaud ;Patrick Picard . Absents excusés : Marie-Christine Braud ; Laurent de Boisseson .

Martine Goutte a ouvert la séance puis a donné la parole à Jean-Claude Gaudinière qui a lu, in extenso, le texte de la convention à l'ensemble du conseil. Cette convention est jointe à ce compte-rendu. Des précisions ont été apportées au fur et à mesure de l'examen de cette convention et notamment, le fait que le texte ait été adopté par les membres du club « les Cadets de L'Estuaire» auxquels il avait été soumis au préalable ainsi qu'au représentant de la Sous-Préfecture de Blaye, Mr Souchère .

Les conseillers ont voté pour la convention à l'unanimité. Le quorum atteint, la convention a été adoptée.

Pièce jointe : Convention .